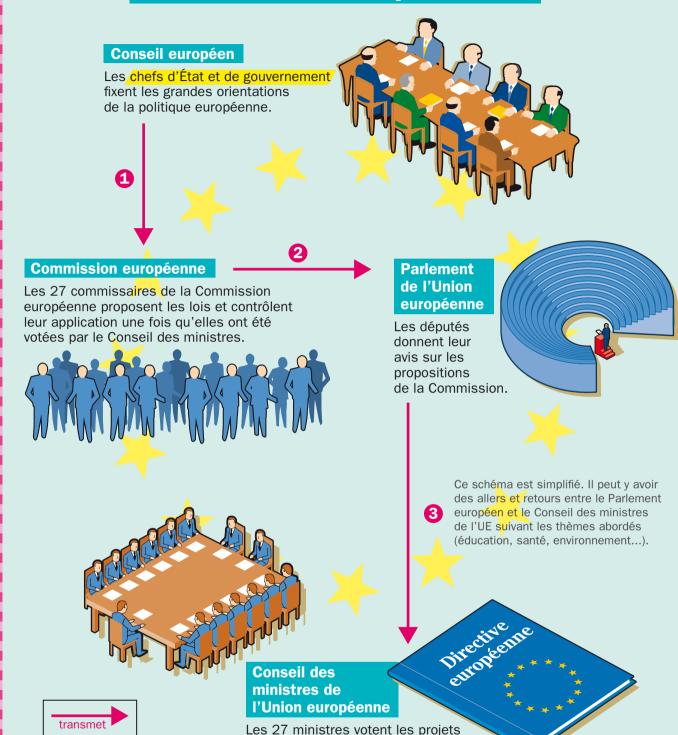
Comment se prend une décision européenne ?



À RETENIR

- Le Conseil européen fixe les grandes orientations politiques.
- 2 La Commission élabore un projet de loi.
- 3 Le Parlement européen donne son avis sur ce projet de loi.
- 4 Le Conseil des ministres de

l'UE décide d'adopter le projet.

de décisions, appelées directives.

- Parfois, le projet fait plusieurs allers-retours entre le Parlement le Conseil.
- ① Le Conseil des ministres de l'UE vote le projet. La décision prise est appelée « directive » ou « règlement ».

Chef d'État (ici) : président de la République. Chef de gouvernement (ici) : Premier ministre.